

150959 - Y a -t-il une invocation reçue de source sûre à prononcer au moment de prendre un bain rituel?

question

Y a -t-il une invocation reçue de source sûre à prononcer au moment de prendre un bain rituel?

la réponse favorite

- Il n' y a pas dans l'enseignement fondé sur la Sunna une invocation spéciale à réciter pour le bain. Cependant la majorité des ulémas recommande que le fidèle mentionne le nom d'Allah au début du bain, comme on le fait dans les ablutions, en dépit de l'absence d'un argument concernant le bain.

- Al-Mardawi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: « **Sachez que le statut de la mention du nom d'Allah avant le bain rituel est identique à son statut avant les ablutions. Dans les deux cas il y a une divergence doctrinale fondant une différence des choix.**» Extrait d'al-Insaf (1/188). Il est déjà indiqué que l'avis le mieux argumenté veut que la mention du nom d'Allah soit recommandée aussi bien avant le bain qu'avant les ablutions. Voir la réponse donnée à la question n° [83172](#).

Allah le sait mieux.